

Compte rendu du rendez-vous du 23 septembre 2020 avec M. Guérard.

Pour donner suite aux nombreuses questions posées par les parents d'élèves concernant les emplois du temps, le temps d'attente à la cantine, les outils numériques de communication ... le bureau de l'APEF a sollicité un rendez-vous auprès du proviseur M. Guérard. Celui-ci a répondu favorablement et a reçu Mmes DURANDET et DELAHAIS de l'APEF et Mme JOANNIN de l'APESIB qui a souhaité se joindre au rendez-vous dans la mesure où les parents de la section OIB avaient soulevés les mêmes questions.

1). Concernant les emplois du temps : Encore trop de jeunes ont des emplois du temps où ils sont sollicités de 8h00 à 17h00, les mercredis après-midi ET samedi matin, de plus sans possibilité de pouvoir travailler sereinement pendant les nombreuses heures de creux.

M. Guérard est parfaitement conscient de ce problème. Son adjointe, Mme ANCHER et lui-même se sont penchés sur la correction des emplois du temps. Le Lycée comptant près de 2500 élèves (1400 au Lycée Général) et ayant fait le choix de proposer toutes les spécialités possibles aux élèves, il est très difficile de satisfaire tout le monde (tous les vœux ont été respectés) et d'avoir des EDT individuels regroupés. De plus, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte cette année et ne permettent pas de fournir un emploi du temps idéal pour tous :

-La nouvelle réforme donnant aux élèves le choix de combiner différentes matières dominantes génère 32 possibilités. A cela s'ajoutent encore les options (latin, grec, LV3...),

-Les impératifs des professeurs qui peuvent aussi être nommés sur plusieurs établissements,

- la suppression d'un poste de DDFPT a entraîné le départ d'une personne qualifiée qui participait à l'élaboration des emplois du temps de toute la voie technologique et du post-bac (800 étudiants).

Des pistes sont envisagées mais ça ne sera que pour l'an prochain, à savoir :

-la mise en place avec le soutien du conseil pédagogique d'horaires fixes pour les options sur lesquels s'inscriraient les professeurs désireux d'enseigner telle ou telle option et non plus l'inverse.

-Les élèves choisissant ces options connaîtraient par avance également ce à quoi ils s'engagent, ce qui éviterait les réorientations dues à des horaires trop lourds.

-Un plus grand regroupement des élèves par spécialités, ce qui jusqu'à présent n'était pas le choix pédagogique retenu par le Lycée (en effet les élèves EURO, ABIBAC, OIB... étaient répartis dans toutes les classes). Cela à l'avantage de soutenir l'émulation dans le groupe classe mais l'inconvénient d'alourdir les contraintes dans l'élaboration des emplois du temps.

Concernant les salles d'études, M. Guérard rappelle qu'une étude surveillée en A006 d'une capacité de 50 personnes est mise à la disposition des élèves mais que ceux-ci la boudent et qu'elle est bien souvent quasi-vide. Le CDI offre 50-55 places ouvert sur de larges plages horaires, le CDI situé dans le bâtiment F est lui aussi accessible.

2). Concernant les problèmes d'attente à la cantine, la question de savoir s'il était possible de mettre en place un système de paniers repas avec mise à disposition d'une salle à proximité du self a été posée. Il a été également demandé si la mise en place d'une véritable file d'attente pour éviter l'effet entonnoir de l'accès au self était envisagée.

M. Guérard rappelle tout d'abord que tous les personnels sont mobilisés sur le sujet afin d'améliorer chaque jour les lenteurs de ces nouveaux aménagements liés au COVID (distribution des couverts et du pain...).

Néanmoins concernant l'élaboration de paniers repas est impossible à cause des mesures sanitaires (le bar à salades dans lequel l'établissement avait investi l'an passé n'est pas non plus utilisable à son grand regret) ...

Il insiste également sur le fait que les jeunes doivent prendre le temps de déjeuner et que les enseignants ne leur en tiendront pas rigueur s'ils sont en retard car ils sont bien entendus conscients du problème. M. Guérard est optimiste quant à l'amélioration progressive de la fluidité des passages.

Il rappelle également que les élèves terminant à 11h15 ne doivent pas attendre leurs camarades qui terminent à 12h10 pour aller déjeuner car cela encombre d'autant plus ce créneau déjà chargé.

Concernant les barrières demandées à la Ville pour aménager une réelle file d'attente, la réponse de la Mairie se fait attendre. Avec l'arrivée de températures et conditions météo moins clémentes, la file d'attente sera déplacée à l'intérieur du bâtiment.

3). Concernant la communication via les outils numériques, serait-il possible de définir UN outil de référence pour éviter que les élèves et les professeurs aient besoin de consulter ou compléter les deux ? Pourrait-on également rappeler aux professeurs que les élèves ont droit à la déconnexion et de ne pas ajouter des devoirs le dimanche pour le lundi ou pendant les vacances scolaires car les jeunes n'ont pas forcément de connexion à internet là où ils sont ?

L'ENT sera l'outil de référence mais la connexion du Lycée n'est pas encore tout à fait terminée, l'outil n'est pas encore totalement stable, c'est pourquoi la double saisie/consultation est encore nécessaire pour le moment, mais normalement provisoire...La bascule définitive est prévue du 11 au 15 janvier, période pendant laquelle l'outil devrait être fermé. Les professeurs sont en cours d'être formés et comme tout un chacun ont des compétences et appétences variées face à l'outil numérique...

4). Concernant les conseils de classe, les réunions parents/professeurs, des réunions d'informations PARCOURSUP, ceux/celles-ci auront-ils/elles lieu et sous quel format ?

M. Guérard indique que bien entendu, tout cela sera organisé. Pour les conseils de classe, des professeurs référents seront désignés pour récolter les appréciations de leurs collègues dans les spécialités.

Les réunions parents/professeurs seront organisées sous forme de forum avec les matières regroupées en îlots par spécialités.

Les réunions d'information sur PARCOURSUP seront organisées le samedi matin dès que les dates auront été communiquées par les PSY EN (conseillers en orientation).

Le rendez-vous se termine à 18h50.